

Compte-rendu d'activités 2018

1) Assistance sociale : depuis août dernier, un nouvel applicatif informatique est mis à la disposition de l'assistance sociale. Logiciel qui permettra désormais de disposer de bilans plus exhaustifs (rappel : depuis 2014, les assistants sociaux ne produisaient plus de bilan pour contester leurs conditions de travail).



	Total	%	Femmes	Hommes
Actifs	3633	48 %	1960	1673
Retraités	3928	52 %	2656	1272

✕ Nombre de saisine entre août et décembre : 122 (dont 56 % par téléphone).

	Hommes	Femmes	Total	Global
Actifs	32	58	90	122
Retraités	22	10	21	

Entretiens par domaines d'actions

Budget	51 %
Santé	29 %
Logement	11 %
Vie familiale	5 %
Vie professionnelle	4 %

Nombre de secours : 58

- ✕ Aides pécuniaires : 49
- ✕ Prêts sociaux : 3
- ✕ Secours alimentaires : 6¹



Les deux motifs les plus sollicités sont les charges courantes (21) et le logement (13).

Les assistants sociaux dans le cadre de la « démarche de performance » 2019-2022 devront effectuer des visites de services. De 20 % en 2019, ils doivent atteindre progressivement 100 % des sites visités en 2022.

Suite à l'étonnement des syndicats, la coordinatrice régionale a répondu que le Secrétariat Général a précisé que « ce qui compte c'est la qualité ! ».

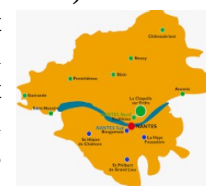
2) Avocats : seul un avocat sur eux a remis son bilan. Sur les 36 consultations de 2018, le planning a quasiment fait carton plein, sans désistement?

Les sujets principaux sont d'ordre familial (succession, tutelles, divorce,...) mais l'avocat a également été interrogé sur des difficultés de voisinage, d'urbanisme, ...

Lors du dernier CDAS, **FO** avait proposé que des vacances soient offertes ailleurs qu'à Nantes.

Les 1^{ères} prospections ont permis de trouver une solution pour Ancenis et Nort sur Erdre.

FO a demandé à ce que les recherches continuent d'une part pour l'ouest du 44 (St-Nazaire et Pornic) mais aussi la zone de Châteaubriant. Le sujet sera revu en Groupe de Travail en novembre. La question de la part budgétaire de ce poste sera aussi évoquée, le coût risquant d'être plus élevé.



3- Psychologue : 29 consultations en 2018 (concernant 21 agents) soit une légère baisse.

Les motifs sont :

- ✓ motifs exclusivement personnels : 11
- ✓ problématiques professionnelles : 10
- ✓ personnel/professionnel : 1

Des vacances seront désormais proposées sur les secteurs de Châteaubriant/Ancenis et sur Saint-Nazaire.

Rappel : chaque agent peut consulter 1 ou 2 fois/an la psychologue. A titre très exceptionnel, une 3^{ème} consultation pourra être proposée.



Restauration

Nouvelles conventions

Une convention est opérationnelle pour les 64 agents de la DIRECCTE avec le RIE de la SNCF.

Une nouvelle convention a été signée avec le bistrot du Grand Pavois à St-Nazaire pour les agents de la Brigade côtière qui bénéficient aussi de 8 tickets-restaurant pour les missions en mer de longue durée.



Crèches

Suite à l'appel d'offres, seul le secteur Nantes-Sud a été attribué à la crèche Babyloou, avec le maintien de 9 berceaux à la rentrée.

Pour Nantes-Est, 2 candidatures sur 4 ont été retenues : la commission d'attribution aura lieu le 17 juin. Il resterait 7 places.

La répartition géographique ayant fait l'objet d'une explication difficilement compréhensible, la Présidente du CDAS va reprendre l'attache de la correspondante CHORUS qui a été en charge des marchés publics.

Coté Préfecture (SRIAS), il y a eu 109 demandes pour un potentiel de 69 berceaux : la commission d'attribution aura lieu le 21 juin.







1- aide accordée pour 150€ maximum renouvelable éventuellement en fonction de la situation personnelle de l'agent.

Crédits d'Actions locales 2019

Budget prévisionnel

(voir tableau des apports par catégorie ci-contre)

Arbre de Noël et  cartes Kdos	Pour les 4 à 12 ans 4 décembre (16h) Goûter avant le spectacle ----- Carte 30€ : 0-3 ans Carte 25€ : 13-14 ans	66800 €
Jeunesse 	6-8 ans Planète sauvage	3879 €
	9-10 ans Char à voile + cuisine des algues	3640 €
	11-12 ans Futuroscope (29/10)	5055 €
	13-14 ans Malik Benthala (22/03)	3700 €
Mini-colo	Toussaint (Séné) du 20 au 26/10	3248 €
Actifs 	Spectacles (toujours en recherche suite à annulation)	3400 €
	Croisière Nantes-St Nazaire	8500 €
	Séjour St Pair sur mer	1576 €
Retraités	Galettes des Rois 24/01 78 participants	2325 €
	Tours et détours 19/09	1154 €
	EPAF Bréhat 12 au 19/10	2790 €
	Repas de Noël 11/12	2834 €
	Cerce de loisirs	150 €
Conférences 	Départs à la retraite	420 €
	Alzheimer (MGEFI) 24/09	/
	La Sociale (06/10) le film suivi du débat	/
Consultations	Avocat	2376 €
	Psychologue	2442 €
Solidarité Amitié Finances		2175 €
Équipement coin-repas		3500 €

La participation budgétaire du CDAS sera rediscutée au GT de novembre.

FO a en effet estimé que la participation demandée aux agents ayant les revenus les plus modestes pour la Balade de Nantes à St-Nazaire était trop élevée : 17€/adulte et 11€/enfant.

Ex : une famille monoparentale avec 3 enfants devra y consacrer un budget de 50€.

Participation financière actuelle de l'Action sociale (CAL)

Quotient familial QF	Mini colos de la Toussaint (6/12 ans)	Coût transports Grands parcs)
>753	65 %	0€
De 754 à 944	50 %	10€
De 945 à 1440	40 %	20€
>1440	20 %	30€

Sortie des familles		Activités des Retraités		
QF	CAL	QF	CAL	EPAF
<770	60 %	<984	50 %	25 %
De 771 à 1250	50 %	De 985 à 1305	40 %	16 %
De 1251 à 1729	25 %	De 1306 à 1729	30 %	8 %
>1 729	10 %	> 1729	10 %	4 %

ALPAF

Le prêt amélioration de l'Habitat est passé de 2400€ à 3000 €. Le barème des ressources a été relevé de +12 %. Les frais de dossier sont harmonisés à 1 %.

Logements

La délégation reconnaît un mieux dans les échanges avec CDC Habitat mais déplore que des logements ne peuvent être attribués (revenus insuffisants).



63 demandes en 2018
77 en 2019 à la date du CDAS.

RAPPEL : apports dans le budget social 2019

	Enfants	Actifs	Retraités
Apports	36,82 €	9,57 €	3,19 €
Nombre	2032	3738	3886
Total / catégorie	74818,24 €	35772,66 €	12396,34 €
%	61%	29%	10%
Total	122 987,24 €		

FO au CDAS	A-Laure QUERE	Delphine LAOT-PAUL	Chrystelle TONNELIER
-------------------	---------------	--------------------	----------------------